DES NOUVELLES DE LA COOPÉRATIVE AL SANABEL

N°2

Produire, c'est résister !

Nouveau bulletin Al Sanabel !

Depuis 2013, le projet d'Al Sanabel a bien avancé (achat d'un terrain, construction du bâtiment, installation des premières machines) mais il manque encore des investissements pour que la coopérative fonctionne à plein. Elle a besoin de notre financement pour y arriver.

Bonne lecture...

AFPS TRÉGOR
Centre Social de Ker Uhel
29 Bd d'Armor
22300 LANNION
afpstregor@free.fr

AFPS CORNOUAILLE
12 rue Charles de Foucault
29100 DOUARNENEZ
yjardin7@wanadoo.fr

AFPS RENNES
10 rue Jean Boucher
35000 RENNES
rennespalestine.fr

AFPS SAINT-MALO
7 rue du Vallon
35400 SAINT MALO
chapa-lemaitre@wanadoo.fr

AFPS NANTES
Maison des Associations
21 allée Baco
44000 NANTES
afps44.france-palestine.org

AFPS ANGERS
22 rue du Maine
49100 Angers
afpsanjou49@gmail.com

AFPS LORIENT
cité Allende
56100 LORIENT
www.afpslorient.com

AG DE LA COOPÉRATIVE AL SANABEL À HALHUL

Le nombre de bénéficiaires de la coopérative a atteint cette année 365 producteurs et la production de jus de raisin a été de 15 000 litres (soit 21 000 bouteilles).

Les coopérateurs ont tenu leur assemblée générale le 5 septembre dernier et ils nous ont fait parvenir le compte-rendu ci-contre.

Pour la coopérative Al Sanabel, la saison de production 2014 faisait suite à de nombreux évènements marquants :

- sur le plan météorologique d'abord : la neige est tombée abondamment cette année, causant d'énormes dégâts. Des pieds de vignes sont tombés ou se sont cassés, d'où des pertes brutes en raisin, et des rameaux verts ont gelé, d'où des pertes différées. Au total, les pertes peuvent être estimées à plus de 50 % de la quantité de raisin attendue ;
- puis sur le plan politique : la guerre continue, et l'armée d'occupation attaque en permanence les champs des paysans dans toute la région d'Hébron, Halhul en particulier, causant toujours des dégâts ! Puis il y a eu la guerre, cette guerre abominable qui a eu entre autres pour effet une crise économique en Cisjordanie. Comme d'habitude, les paysans sont alors les plus touchés.

Le 5 septembre, l'assemblée générale de la coopérative a décidé, en prenant en compte les conditions dans lesquelles vivent les paysans palestiniens et, plus généralement, la population palestinienne :

- d'organiser des collectes d'aide pour les Gazawi, en demandant à tous les paysans, chacun selon ses moyens, de donner des fruits et des légumes : 60 tonnes ont été données, et envoyées rapidement à Gaza ;
- d'organiser des journées de vente de raisin dans toutes les régions palestiniennes : Ramallah, Naplouse, Jéricho, Qalqilya etc ;
- de presser une certaine quantité de raisin, afin d'éviter une baisse de son prix, voire essayer de le stabiliser ;
- de continuer à presser le raisin résiduel des paysans qui souhaitent faire du Debes[1] pour leur propre consommation ;
- d'assurer l'auto-financement de l'achat de 12 000 bouteilles (soit 3 800 euros) ;
- d'adopter le fonctionnement suivant : chaque adhérent donne entre 50 et 100 kg de raisin pour produire le jus de raisin ; le reste des besoins en raisin est acheté aux adhérents. La quantité totale de raisin pressé représente environ 6 tonnes ;
- de lutter contre la vente de raisin israélien sur le marché palestinien. Il faut savoir que de gros commerçants palestiniens achètent du raisin israélien et le vendent comme étant du raisin palestinien. La coopérative a organisé une manifestation devant les bureaux du gouverneur à Hébron pour rappeler, à lui et à tous les responsables de l'autorité, que le paysan, en cultivant sa terre, la protège : « cultiver, c'est résister ! ». Le problème est que

[1] Confiture de raisin (produit traditionnel palestinien)

PROLONGER L'INFORMATION
Le comité rennais de l'AFPS a consacré à la coopérative une rubrique sur son site internet
www.rennespalestine.fr/?-COOP-Al-Sanabel-

ces gros commerçants … ont des partenaires responsables au sein de l'autorité. Nous avons cependant réussi, après une longue lutte, à interdire la vente du raisin d'occupation;

- de continuer à améliorer la relation avec nos amis et partenaires de lutte en France, en Belgique, en Suisse et ailleurs, et ainsi montrer un exemple de solidarité entre les peuples ;
- de refuser les propositions empoisonnées venant de certaines organisations internationales cherchant à imposer leurs conditions, ce qui révèle leur politique coloniale et leur objectif de casser notre volonté ;
- d'œuvrer pour, à terme, acheter des machines permettant de mettre en place par étapes une chaîne cohérente du pressage jusqu'au conditionnement du jus de raisin en briquettes destinées aux enfants ;
- de conseiller les paysans pour qu'ils cultivent les variétés de raisin bien adaptées à la production de jus.

À la fin de la réunion, il y avait les élections. Raed Abu Yussef a été élu président, Hussam Serhan trésorier, Bassem Bader secrétaire et 7 autres membres composent le conseil d'administration.

Le passage de Raed Abu Yussef en Bretagne a été pour lui l'occasion de nous préciser comment les coopérateurs voyaient l'avenir de leur projet sur la base des constats qu'ils faisaient avec l'idée de travailler petit à petit et à long terme.

«On ne trouve pas sur le marché palestinien de jus de raisin, ni plus largement, de jus de fruit naturel pasteurisé. L'expérience menée ces dernières années nous a permis de vendre notre jus et ainsi d'en tester la réception : l'accueil est positif ! Les gens apprécient les produits de la coopérative.

La production de raisin de table dans la région dépasse les besoins du marché local. Le marché en Israël est fermé car les Israéliens boycottent tous les produits palestiniens. Le marché à Gaza n'est pas stable, en raison de la situation politique et du blocus israélien.

Les jeunes paysans palestiniens de Halhul et des environs se remettent à cultiver des vignes, car le projet de la coopérative leur a donné de l'espoir.»

ÉTAT DES LIEUX FIN 2014 ET OBJECTIFS 2015

Du 30 octobre au 10 novembre 2014, Jean-Jacques Lemoine, trésorier, et Jean-Dominique Robin, ancien président de l'AFPS-Trégor, se sont rendus en Palestine, à l'occasion de la campagne 2014 de cueillette des olives dans le sud de la Cisjordanie.

Cette année, Halhul a connu plus de 3 semaines d'état de siège, l'armée israélienne prétextant la recherche des 3 jeunes colons enlevés début juillet. De fait, les services israéliens avaient depuis longtemps identifié le lieu où les corps ont finalement été retrouvés. Ces battues ont surtout fourni à l'armée d'occupation le prétexte à un nouveau harcèlement de la population palestinienne : habitations mises sens-dessus-dessous, jardins piétinés, vignes ravagées, fruitiers arrachés et cassés, citernes d'eau percées… la litanie tristement habituelle des mesures essentielles à la « sécurité d'Israël »…

À Halhul, nous avons été accueillis par Raed Abu Yussef, président de la coopérative Al Sanabel,

et nous avons fait connaissance avec Bassem Bader et Khalil Aburayan, administrateurs et membres fondateurs de la coopérative.

Lors de notre visite au salon des produits agricoles et artisanaux qui se tenait à Bethlehem, où la coopérative présentait ses produits, nous avons également croisé le ministre palestinien de l'agriculture. Nous avons pu, une nouvelle fois, goûter les deux variétés de jus de raisin produite par Al Sanabel (blanc et rosé) et en apprécier la grande qualité gustative.

Au siège de la coopérative, nous avons pu nous rendre compte de l'avancée des travaux *(achèvement des aménagements du rez-de-chaussée)* et des équipements :

- Le **pressoir pneumatique neuf, avec égrappeuse et pompe à moût** (30 000 €), de fabrication française (marque Bucher), a été livré par le concessionnaire local, ainsi que les deux grandes cuves inox (10 000 €), tous acquis sur la campagne 2014.
- Les fonds nécessaires à l'achat du **système de pasteurisation** (9 000 €) ont été réunis et mis à la disposition de la coopérative qui finalise actuellement les négociations en vue de son acquisition.

Objectifs 2015...

Dans un premier temps, la coopérative souhaiterait acheter :

- un **pasteurisateur** qui comprend un échangeur à plaques, une pompe et deux chaudières de 36 KWH, ce qui serait préférable à une seule plus grosse, mais plus délicate à mettre en service.
- la **chaîne d'embouteillage** semi automatique, maillon nécessaire pour un débit de 1000l/h (2 versions sont proposées à 30 000 ou 45 000€).
- la question du filtre a été explorée par le comité de Nantes avec les informations recueillies auprès de vignerons à Nantes et Ancenis et le choix s'orienterait vers un **filtre tangentiel**.

Actuellement, il y a deux contraintes, en plus du financement :

- Il faut une chaîne cohérente avec le débit du pressoir dont l'objectif fixé est de1000 litres/h.
- Si les achats sont effectués en France, ce vers quoi les coopérateurs semblent s'orienter, il faut grouper les équipements d'où la nécessité de prévoir en même temps la chaîne d'embouteillage et le filtre.

... et au delà.

L'accroissement des apports de la part des producteurs de raisin et la mise en fonctionnement de la nouvelle chaîne de production nécessiteront probablement la **construction d'une chambre froide pour le stockage du raisin** dans l'intervalle, nécessaire, entre chaque pressage, au nettoyage complet (*rinçage et désinfection)* du pressoir. Il n'en va pas seulement de la conservation du raisin, mais aussi du respect des normes sanitaires nécessaires au développement de la diffusion du jus. Cette dimension prendra encore plus d'importance avec le projet de distribution du jus de raisin sous formes de briquettes individuelles à destination des écoliers palestiniens.

Rappelons que la commercialisation de jus n'est pas l'objectif central d'Al Sanabel qui est d'abord une coopérative de producteurs de raisin. C'est la préservation du marché du raisin frais, extrêmement prisé des Palestiniens, qui reste l'objet de la coopérative.

La transformation a d'abord un **rôle de régulation du marché** : il s'agit de maintenir un prix de vente du raisin frais par les producteurs palestiniens qui leur assure un revenu décent et permette la perpétuation de leur activité :

- en résistant au **dumping pratiqué par l'agriculture industrielle des colonies** israéliennes sur le marché palestinien captif,
- en absorbant les **surplus de fruits engendrés par les obstacles à leur commercialisation** rapide, causés par l'occupation militaire et la colonisation israéliennes *(attentes de longueur indéterminée, mise en stand-by et contrôles destructeurs aux check-points, routes barrées, allongement des itinéraires etc…)*.

L'objectif d'Al Sanabel est, à terme, de fonctionner de manière totalement autonome, et de contribuer à l'autonomisation de l'économie palestinienne, envers et contre l'occupation et la colonisation israéliennes.

L'aide financière apportée par l'AFPS et par les collectivités territoriales de Bretagne à Al Sanabel est donc tout le contraire d'un assistanat ou d'une mise sous perfusion de la société palestinienne…. Ce qui ne serait finalement qu'une sorte d'aménagement de l'occupation subie par les Palestiniens.

C'est pourquoi ce partenariat est indissociable des nécessaires sanctions internationales, économiques, culturelles et diplomatiques contre les violations endémiques par Israël du droit international. La rupture des accords d'association entre l'UE et Israël en fait partie. La mise en œuvre par la France des lignes directrices de la Commission européenne, entrées en vigueur le 24 juin 2014, exigeant le désengagement, sous peine de sanctions, des entreprises (Véolia, FT-Orange…) qui investissent dans la colonisation israélienne, relève de la même cohérence.

Il est plus qu'urgent de prendre ces mesures, seules à même d'arrêter l'annexion pure et simple de la Palestine par Israël, et de mettre fin à son dé-développement économique.

Depuis 2013, Al Sanabel s'est agrandie, a acquis des terrains et le projet est très avancé : bâtiment, pressoir, cuve … Il manque encore bien entendu des investissements importants pour que la coopérative fonctionne à plein. S'ils sont financés, la production semi-industrielle pourrait prendre son envol dès cette année.

Ci-dessous, le pressoir pneumatique qui vient d'être acheté par la coopérative.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, rappelons que le projet a déjà été financé à hauteur de 215 000 € *(cf. tableau contenu dans le bulletin N°1)*. Cette somme a permis de financer des activités de formation pour des techniciens, l'achat du terrain et les études préparatoires *(plan d'architecte notamment)*, la construction du bâtiment, quelques travaux d'aménagement intérieur et enfin l'achat des première machines pour démarrer la production du jus de raisin.

Le budget d'investissement de la période 2014-2015 figure ci-après. Il est important de souligner que l'apport des groupes locaux est en sensible hausse car si cela représentait déjà un quart des recettes dans le dernier budget (27%), cette somme représente pour cette année 40% du budget ; d'autres donateurs ou souscripteurs se sont joints à cet effort pour un montant qui représente quant à lui environ15% du budget.

Il est nécessaire de poursuivre cette implication de tous pour que l'unité de production puisse atteindre sa pleine capacité de production. Le budget liste les investissements restant à réaliser. Pour achever le projet tel qu'il est prévu, il reste à financer près de 120 000 euros

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE POUR LA COOPERATIVE AGRICOLE AL SANABEL à HALHUL
BUDGET PREVISIONNEL 2014/2015

ACTIVITES	Prévisionnel 2014/15	Réalisé sept 2014	Solde
ACHÈVEMENT DES TRAVAUX	**37 934**	**30 768**	**7 166**
Fin gros œuvre	30 768	30 768	0
Aménagement intérieur	7 166		7 166
ÉQUIPEMENT ACTUEL	**47 350**	**40 000**	**7 350**
Pressoir pneumatique & égrappeuse	30 000	30 000	0
2 citernes cuves à jus de raisin	10 000	10 000	0
Machine lavage raisin + système recyclage eau	3 750		3 750
Constitution stock de bouteilles *	3 600		3 600
MATÉRIEL DE PRODUCTION (court terme)	**170 500**	**0**	**170 500**
1 échangeur à plaque + pasteurisateur	9 000		9 000
2 chaudières 36KwH	5 500		5 500
Chaîne d'embouteillage	45 000		45 000
Transport (montant provisoire)	3 000		3 000
Filtre tangentiel	60 000		60 000
Conditionneuse pack aluminium	45 000		45 000
Transport (Provisoire)	3 000		3 000
MATÉRIEL DE PRODUCTION (long terme)			
Épépineuse (montant inconnu)			
TOTAL	**255 784**	**70 768**	**185 016**

RECETTES	Versé 2013	Prévisionnel 2014/15	TOTAL
FONDS PROPRES	**4 000**	**6 600**	**10 600**
Coopérative Al Sanabel	4 000	6 600	
GROUPES LOCAUX AFPS	**39 600**	**16 900**	**56 500**
Nantes	5 600	3 000	
Rennes	25 000	4 000	
Pays de Cornouaille	1 500	1 500	
Lorient	500	900	
Trégor	2 000	1 500	
Paris	1 000		
Angers	4000	6 000	
AUTRES DONATEURS	**5 000**	**15 000**	**20 000**
Salines de Guérande	5 000		
Secours Populaire 44		15 000	
FONDS PUBLICS	**29 890**	**20 998**	**50 888**
Conseil Régional Bretagne	6 500		
Conseil Régional Pays de Loire	4 500	13 500	
Conseil Général 44	7 500		
Conseil Général 29	3 990	998	
Conseil Général 22		2 500	
Lannion & Communes Trégor		2 000	
Ville de Lorient 2013	2 000	2 000	
Ploemeur, Lanester, Hennebont+G	400		
Vile de Quimper 2013	3 000		
Ville de Pont l'Abbé (ville + Asso solidarité)	2 000		
TOTAL	78 490	59 498	137 988
SOLDE À FINANCER			117 796
TOTAL	**78 490**	**59 498**	**255 784**

* Frais de fonctionnement pris en charge par la coopérative

Coupon à remplir, découper et envoyer à : COMITÉ RENNAIS AFPS 10 rue Jean Boucher 35000 RENNES

DEMANDE DE SOUSCRIPTION

NOM _____
PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____
COMMUNE _____

Adresse mail : _____
@ _____

Je souhaite soutenir Al Sanabel en versant
☐ chaque mois la somme de :
☐ tous les 2 mois la somme de :
☐ 5€ ☐ 10€ ☐ 15€ ☐ 20€

☐ Je ne souscris pas sous forme d'un prélèvement automatique, mais je contribue en versant la somme de : _____ €

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements mensuels ou bimensuels de _____€€
ordonnés par le créancier désigné ci-contre.
Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande

Nom du débiteur _____
Adresse _____
_____
_____

Compte à débiter (N° IBAN)
_____
_____

(dater et signer)

NUMÉRO NATIONAL D'ÉMETTEUR

Nom du créancier :
Comité rennais
France Palestine

Domiciliation :
CRÉDIT COOPÉRATIF Rennes

IBAN : FR76 4255 9000 5541 0200 2403 825

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter
_____
_____
_____
_____